

# Mesures d'adaptations du PRF (Covid 19)

---

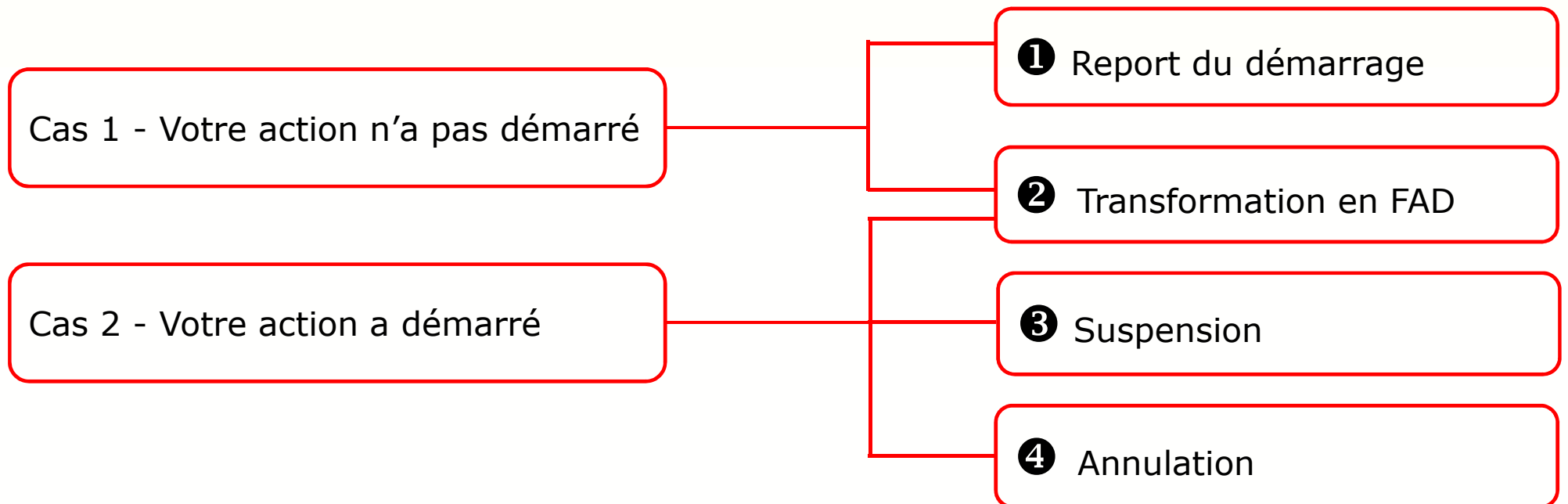
## Notice SIGMA

27/03/2020



## Adaptations possibles du PRF 19

Dans le contexte de pandémie COVID 19, vous pouvez vous retrouver dans des situations qui sont susceptibles de modifier les conditions de mise en œuvre de vos formations.



# 1 Report du démarrage

Dans SIGMA, le report du démarrage d'une action doit être effectué via la fonctionnalité « Demande de modification de données » au niveau de vos sessions, informations collectives et le cas échéant au niveau de votre bon de commande (si la date de la session excède la date de fin prévisionnelle du BDC) :

- **Modification de session** : dans ce cas, utiliser le motif « Demandes de modification de sessions et informations collectives » afin de mettre à jour les dates des sessions.

## Nouvelle demande de modification

Les champs obligatoires sont marqués par un \*

Choix type de modification* :	<input type="text" value="Demande de modification de sessions et informations collectives"/>
Composante* :	<input type="text" value="04 HSTA - Formation certifiante Titre professionnel constructeur(trice) bois"/>
Session* :	<input type="text" value="Session n°01 - Du 04/05/2020 au 14/12/2020"/>

Annuler

Valider

# 1 Report du démarrage

- **Modification d'information collective** : dans ce cas, utiliser le motif « Demandes de modification de sessions et informations collectives »

**Caractéristiques de l'information collective** ✕

Les champs obligatoires sont marqués par un \*.

Date \* : 22/05/2019   Heure de début (hh:mm) \* : 14 : 30   Heure de fin (hh:mm) \* : 17 : 00

Nombre de places \* : 15

Commentaire  
- Pièces justificatives à fournir :

Adresse \* :

Sélectionnez...  route  de Bourmac  
N° de voie Extension voie Type de voie Libellé de la voie\*

Entrée, Immeuble, Bâtiment, Résidence...

Mention spéciale (BP, CS ...) - commune géographique

12400   ST AFFRIQUE    
Code postal\* Ville\* Cedex

Veillez saisir le code postal puis cliquer sur la loupe pour déterminer la Ville

Un champ « Commentaires » est à votre disposition pour ajouter des consignes particulières – si le recrutement est organisé à distance notamment. Cette information est visible par les prescripteurs dans les outils de prescription (Ouiform, AUDE Formation).

# 1 Report du démarrage

Dans SIGMA, le report du démarrage d'une action peut être effectué via la fonctionnalité « Demande de modification de données »

- o **Modification du BDC** : dans ce cas, utiliser le motif « Demandes de modification de dates »

**Dates**

Date de début prévue actuelle :	02/01/2020	Nouvelle date de début prévue :	02/01/2020	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
Date de début réelle actuelle :	19/02/2020	Nouvelle date de début réelle :	04/05/2020	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
Date de fin prévue actuelle :	02/07/2021	Nouvelle date de fin prévue :	02/07/2021	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>

**Liste des composantes**

N° Composantes	Dates actuelles		Nouvelles dates	
	Date de début	Date de fin	Date de début	Date de fin
01 HSTA - Formation pré-certifiante Pré-certification : BERGER VACHER TRANSHUMANT	19/02/2020	11/03/2020	04/05/2020	02/07/2021
02 HSTA - Formation certifiante BPA option travaux de la production animale spécialité élevage de ruminants	16/03/2020	04/03/2021	04/05/2020	02/07/2021

Veillez à ce que les dates de début réelle et de fin prévue soient identiques pour le BDC et les composantes.

Annuler

✓ Enregistrer et passer à l'étape suivante



30/03/2020

## ② Transformation en formation à distance (FAD)

Si vous êtes en capacité de la conduire en formation à distance, nous vous invitons à compléter le formulaire Demande OF type.doc (transmis par mail le 13/03) et à nous le retourner sur la boîte aux lettres [sigma@laregion.fr](mailto:sigma@laregion.fr)

Votre demande sera instruite par les services de la Région, une réponse vous sera transmise dans les meilleurs délais.

## ③ Suspension


**Vous décidez de suspendre la formation en cours.** A ce stade, la Région préconise une suspension d'un mois maximum (en fonction de la date de fin de confinement).

Dans SIGMA, la suspension d'une action doit être effectuée via la fonctionnalité « Demande de modification de données » au niveau de **vos sessions** et le cas échéant au niveau de **votre bon de commande** (Cf slides 3 et 4), afin de mettre à jour les dates de fin prévisionnelle.





30/03/2020

### ③ Suspension

Par ailleurs, les parcours des stagiaires devront être modifiés – **en reportant la date prévisionnelle de fin de parcours**. Cette modification peut être effectuée, en accédant au parcours via le pictogramme «Inscrire sur un parcours» 

**Parcours**

Date de saisie de l'inscription :	29/01/2019
Date de début prévue* :	<input type="text" value="28/01/2019"/>  <i>jj/mm/aaaa</i>
Date de fin prévue* :	<input type="text" value="20/06/2019"/>  <i>jj/mm/aaaa</i>

/!\ Attention : Penser à mettre à jour les informations stagiaires dans Kairos (Cf informations Pôle Emploi) et dans DEFI (cf notice Rémunération)



## ④ Annulation

**Vous décidez d'annuler la session en cours.** Dans ce cas, vous informez la Région sur la boîte [sigma@laregion.fr](mailto:sigma@laregion.fr)

Vous pourrez reprogrammer votre formation ultérieurement. La Région pourra abonder le bon de commande en cours ou adresser un nouveau bon de commande.

Dans SIGMA, l'annulation de la formation se traduit pas la modification de la session et/ou des informations collectives, **pour remettre à 0 le nombre de places**, qui doit être effectuée via la fonctionnalité « Demande de modification de données » au niveau de vos sessions et le cas échéant au niveau de votre bon de commande (Cf slides 3 et 4). Ainsi les prescripteurs seront informés des sessions et informations collectives annulées via le flux Offre de formation CARIF.

## ④ Annulation

---

### Important :

- **Si la session en ESP (entrées et sorties permanentes) correspond à la durée totale du BC (Pré qualification), il ne faut pas annuler la session mais la suspendre.**
  - **Au niveau de SIGMA, ne sortez pas les stagiaires du BDC, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours sur la même composante, le cas échéant. Dans le cas contraire, vous rencontrerez un blocage outil lors de la réintégration du stagiaire.**
-